

## Burundi : la sécurité s'est améliorée au 2ème trimestre 2017, selon Bunyoni

@rib News, 18/07/2017 Source Xinhua La sécurité s'est beaucoup améliorée au Burundi pendant le 2<sup>e</sup> trimestre (avril, mai et juin) 2017, a déclaré mardi à Bujumbura le commissaire de police Alain-Guillaume Bunyoni (photo), ministre burundais de la Sécurité publique. M. Bunyoni, qui présentait les grandes réalisations de son ministère au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2017, a affirmé qu'au cours des mois d'avril, de mai et de juin de cette année, la situation sécuritaire "n'a cessé de s'améliorer" au jour le jour si bien qu'elle est "au beau fixe" actuellement sur tout le territoire burundais.

"La criminalité a fortement diminué au 2<sup>e</sup> trimestre par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre de cette année. Ainsi, les infractions enregistrées sont passées de 1.331 au 1<sup>er</sup> trimestre à 901 au 2<sup>e</sup> trimestre, soit une diminution de 32,3% du taux de criminalité", a-t-il commenté. Pour lui, les stratégies issues des causeries morales des policiers couplées aux réunions des comités mixtes de sécurité, l'intensification des fouilles-perquisitions, la revue la hausse des amendes et le nombre élevé des armes saisies, "ont dissuadé les criminels à passer à l'action" au cours du dernier trimestre. Il a déploré cependant la persistance de "quelques cas de criminalité", notamment des assassinats liés à des règlements de compte et menés notamment à base de grenades larguées dans certaines localités de la province urbaine de Bujumbura-Mairie. Le ministre Bunyoni a qualifié ces grenades "larguées aveuglément" par ici par là dans le pays, et "dont l'objet n'est pas encore dévoilé", d'actes terroristes n'ayant rien à voir avec des incendies enregistrés ces derniers temps en milieu urbain au Burundi. Car, a-t-il clarifié, tous les cas d'incendies enregistrés jusqu'à maintenant et combattus par les sapeurs-pompiers se sont avérés être plutôt "d'origine technique".

À

À (adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});